

# CONSEIL EN AMENAGEMENT ET EN RESTRUCTURATION DES LOCAUX

## PRESENTATION :

La conception de nouveaux locaux ou la restructuration d'un établissement nécessite de prendre en considération un certain nombre de contraintes inconnues ou mal-connues (réglementaires, techniques, fonctionnelles, ...)

Nous mettons à votre service notre expertise dans ce domaine pour la réussite de vos projets.

## LES OBJECTIFS :

- ✓ Disposer d'un laboratoire conforme à la réglementation en vigueur,
- ✓ Disposer d'un outil de travail adapté à ses besoins,
- ✓ Améliorer la productivité de l'entreprise,
- ✓ Obtenir des plans tracés du projet,
- ✓ Implanter le matériel,
- ✓ Obtenir un descriptif des matériaux à utiliser.

## NOS ATOUTS :

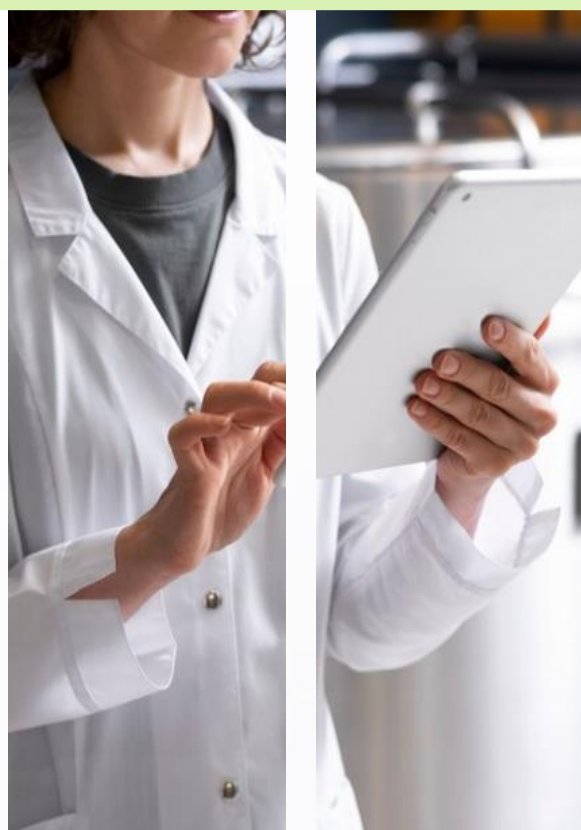
- ✓ Accompagnement à la création de plusieurs dizaines d'entreprises par an,
- ✓ Anticipation des projets futurs de l'entreprise pour l'intégration des prochaines contraintes à la structure initiale,
- ✓ Transmission de plans professionnels,
- ✓ Organisation de réunions de travail avec les différents acteurs du projet (architectes, fournisseurs, responsables de production, ...),
- ✓ Montage d'un dossier de présentation pour demande d'avis et validation du projet aux services officiels.

## OBJECTIFS :

Vous faire accompagner pour l'aménagement ou la restructuration de vos locaux.

## CLIENTÈLE :

Métiers de bouche, TPE/TPI, PME/PMI, industries agroalimentaires, restauration collective et commerciale.



Tel : 03.44.52.15.46



[info@aqcf.eu](mailto:info@aqcf.eu)